

Le 20 mars 2024

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4194-2022, phases 3A et 3B

Gazifère inc. - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère inc. à compter du 1^{er} janvier 2023 et du 1^{er} janvier 2024

Chère Consoeur,

Le GRAME dépose par la présente deux demandes de paiement de frais pour sa participation aux phases 3A et 3B du dossier en objet.

Dans le cadre de la phase 3A, le GRAME a déposé des commentaires finaux le 8 décembre 2023¹, qui traitent du taux de socialisation du GSR.

En ce qui concerne la phase 3B, le GRAME a participé à l'audience du 29 novembre 2023 lors de laquelle la Régie souhaitait examiner la question de la conformité réglementaire de la demande d'approbation de l'Entente d'approvisionnement en GSR soumise par Gazifère, en traitant de deux questions précises.² Tel que requis par la Régie, le GRAME a déposé un plan d'argumentation écrit le 24 novembre 2023, en versions confidentielle³ et caviardée⁴, qu'il a présenté oralement lors de l'audience du 29 novembre 2023, suite au contre-interrogatoire des témoins de Gazifère. De plus, le GRAME a présenté sa position sur la demande de suspension de l'Entente présentée par Gazifère, lors de l'audience du 20 février 2024.

¹ [C-GRAME-0031](#)

² [A-0071](#)

³ [C-GRAME-0029](#)

⁴ [C-GRAME-0028](#)

Considérant que le traitement de la demande d'approbation relative à l'Entente d'approvisionnement en GSR soumise par Gazifère a été reporté en phase 4, le temps requis pour l'analyse de cette demande jusqu'au 20 février 2024 est inclus dans la demande de frais ci-jointe (phase 3B).

Les demandes de paiement de frais reflètent le travail effectué par les analystes du GRAME, ainsi que par la soussignée, dans le cadre des phases 3A et 3B du dossier en objet. Le GRAME soumet que les montants demandés sont raisonnables et demande respectueusement à la Régie de lui en accorder le remboursement.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (2)
cc. Me Adina Georgescu, par courriel (pour Gazifère inc.)